

DECAP'CIRE

CONCENTRÉ A DILUER A USAGES PROFESSIONNELS DECAPANT DE CIRES DE POYMERES et FILMS de PROTECTION ACRYLIQUES - NETTOYANT RENOVANT DE SOL

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

- . Préparation à base d'une association de sels alcalins, séquestrant du calcaire, dégraissant polaires et émulseurs.
- . Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

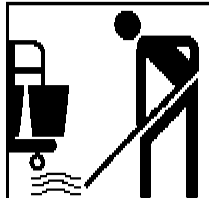
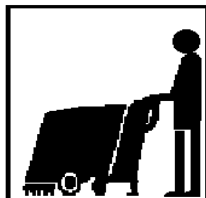
. ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
. ODEUR	: Faiblement alcaline.
. MASSE VOLUMIQUE	: 1010 g/l environ.
. REACTION CHIMIQUE	: Faiblement alcaline non caustique
. pH PUR	: 11.40
. pH à 5 %	: 10.6
. COULEUR	: Rose lilas

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Miscible dans l'eau en toutes proportions.
- . Faiblement moussant, grâce à la basse tension superficielle de ses solutions, pénètre et désagrège rapidement les agglomérats.
- . Important pouvoir émulsionnant dispersant des salissures et des cires.
- . Non inflammable, ne contient pas de solvants hydrocarbonés ou solvants chlorés.
- . MULTIFONCTIONS :
 - NETTOYANT CONCENTRE ACTIF, convient particulièrement pour émulsionner et enlever les amas ou dépôts de graisses, huiles sur les surfaces et les différents types de sols, carrelages, thermoplastiques, marbres, etc... dans les locaux collectifs, industriels.
 - Nettoyage de taches ou d'empreintes à base de certains caoutchoucs élastomères.
 - SOLUBILISANT, DECAPANT, enlève les FILMS ANCIENS de CIRES à base de POLYMERES sur les sols, sols carrelés, revêtements de sols thermoplastiques.
 - PREPARE les sols avant les nouvelles mises en cire.
 - DISSOLVANT des films de protection ACRYLIQUES des VEHICULES NEUFS. Assure simultanément l'enlèvement de protection et le nettoyage des véhicules avant préparation pour livraison. (ne convient pas pour retirer les cires de paraffine protectrice)
 -

MODES ET DOSES D'EMPLOI

SOLS :



Selon la nature et l'état des surfaces et le mode d'application manuel ou en machine, diluer à raison d'1 partie de produit pour 1 partie d'eau pour les décapages de sols difficiles et de 1 à 5 % pour les supports peu encrassés.

Activer le nettoyage selon le cas, au chiffon, au balai éponge, serpillière.

S'utilise également en trempage, pulvérisation, en autolaveuse ou avec un monobrosse.

NB : Avant l'application de nouvelles cires, rincer **COMPLETEMENT** les supports, éventuellement vérifier la neutralité du sol à l'aide par exemple d'un papier pH.

CARROSSERIES :

Selon les surfaces, la nature et l'importance des couches à éliminer, dilution en eau chaude 0.5 à 2 %. Appliquer par pulvérisation . Rincer totalement à l'eau claire.

RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- A aussi été pris en compte le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).

Contient

- moins de 5% de : phosphates
- moins de 5% de : agents de surface anioniques

PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATION :

. Ne pas mélanger ou mettre au contact avec des acides forts.

. Refermer l'emballage après chaque utilisation.

. Protéger du gel au stockage. Températures optimales de stockage de 5 à 35°C.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.